https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/decret-n-2017-1375-du-20-septembre-2017-modifiant-le-decret-n-2002-1569-du-24-decembre-2002-portant-statut-particulier-du-corps-de-linspection-de-laction-sanitaire-et-sociale/
Décret n° 2017-1375 du 20 septembre 2017 modifiant le décret n° 2002-1569 du 24 décembre 2002 portant statut particulier du corps de l'inspection de l'action sanitaire et sociale
20/09/2017
« En vue de la mise en œuvre du protocole relatif aux parcours professionnels, carrières et rémunérations et à l'avenir de la fonction publique au bénéfice des membres du corps de l'inspection de l'action sanitaire et sociale, le décret modifie la structure de carrière du corps au 1er janvier 2017, en fusionnant les 2e et 3e grades, procède au reclassement des agents dans la nouvelle structure de carrière, et prévoit un cadencement unique d'avancement d'échelon.
Le décret ouvre également la promotion interne aux agents relevant de la catégorie A.»